



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

*Selon l'article l'article R. 2123-1 et suivant du Code de
la Commande Publique*

Marché de services n°2023 – 3

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Ars en Ré, 24 –
place Carnot, 17590 ARS EN RE. Tel : 05.46.29.40.21 – Fax : 05.46.29.46.30 –
Courriel : mairie@arsenre.fr

Objet du marché : Fourniture, préparation et livraison des repas à la cantine
scolaire - Années scolaires 2023/2024 - 2024/2025 – 2025/2026

Lieu d'exécution : fabrication dans un rayon inférieur à 50 kms

Lieu de livraison : Cantine scolaire d'Ars en Ré

Caractéristiques principales :

- liaison froide
- proximité de la société transport des repas par véhicule isotherme agréé
par les services vétérinaires
- menus composés de manière à assurer un bon équilibre alimentaire
- Quantité (fournitures et services) : moyenne annuelle d'environ 13.000
repas

Durée du marché : 3 ans à compter de la notification du marché

Début des prestations : 1^{er} septembre 2023

Les candidatures, les offres, et les documents associés seront entièrement rédigés
en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : cf règlement de consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : le lundi 26 juin 2023 à 12h00.

Retrait des dossiers : le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-securises.fr>
Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique n'est autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 24 mai 2023.

Renseignements complémentaires : Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus près de M. Dan PAPOT, le DGS, au 05.46.29.40.21

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Mme Le Maire,
Danièle PÉTINIAUD GROS

Pour Madame Le Maire
Etienne CAILLAUD
1er Adjoint

